

## Réponses pour les Réparations (Jabr)

**01** - Si on doute du nombre effectué peut-on le réparer ou non ? Oui, pour cela on doit tout d'abord se baser sur la certitude (c'est-à-dire le nombre inférieur) et quand on finit le Dhikr, on met l'intention de réparer (Niya Jabr) et on récite 100 fois « Astaghfirou-llah ».

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a dit : « **Celui qui doute dans le rajout ou la diminution qu'il construise sur la certitude puis il rajoute 100 Istighfar en mettant l'intention de réparer, certes cela réparera** » (Ifadat-l-Ahmediya).

**02** - Celui qui manque un pilier de l'oraison par oubli, par exemple en commençant par la prière sur le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), il reprend le pilier de l'Istighfar (demande de pardon) puis fait celui de la prière du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui). Une fois complété l'ensemble de son oraison, il répare avec 100 Istighfar en mettant l'intention de réparer. Par contre, si ce manque est volontaire et non par oubli, alors l'oraison est nulle.

Celui qui rajoute au pilier dans le nombre par oubli, alors il répare en faisant 100 fois l'Istighfar avec l'intention de réparation (Niya Jabr), si ce rajout est volontaire, alors l'oraison est nulle.

Celui qui constate une ou plusieurs perles manquantes dans son chapelet avec lesquelles il accomplissait ses oraisons, la règle est que s'il connaît le nombre de jours exact alors son rattrapage est une nécessité. Par contre s'il ignore le nombre de jours alors certains ont mentionné qu'il doit accomplir 600 fois « Astaghfirou-llah » + 3 fois Djaouharatou-l-Kamel cela lui réparera tout manque et rajout.

Hajj Hassan Ba'qili, quant à lui, dit dans **Al Ira-at** que celui qui constate un manque dans sa Soubha sans savoir depuis quand cela remonte alors il doit se contenter de rattraper seulement les Lazim concernant sa dernière journée. Il dit aussi que celui qui constate un ou plusieurs grains en plus dans sa Soubha sans savoir depuis quand alors il accomplit 100 fois la formule « Astaghfirou-llah » avec l'intention de réparer l'ensemble que couvre cette durée. (**El Ira-at** de Hajj Hassan Ba'qili)

**03** - Lorsque l'on a un doute ou un oubli sur notre réparation (Jabr), on ne le recommence pas. (On peut faire précéder les 100 Istighfar par 1 Fatiha et 1 Fatihi sans que ce soit pourtant nécessaire)

**04** - Celui qui n'était pas en état de Présence (Houdour) lors de l'accomplissement d'un acte obligatoire ou méritoire, il peut réparer cela en récitant 3 fois Djaouharatou-l-Kamel avec l'intention de réparer (niya jabr) après l'accomplissement d'un tel acte.

La Présence est l'âme des œuvres, c'est pourquoi les 3 Djaouharatou-l-Kamel doivent être lues avec toute la Présence possible comme l'a dit Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret). Cette réparation de la Présence, par Djaouharatou-l-Kamel, est particulière aux gens de cette voie, ainsi celui qui

répare son manque de Présence avec cette méthode, il lui est compté son adoration avec la Présence et il est récompensé pour son adoration comme l'est le Connaisseur plongé dans la Présence Divine.

Si c'est l'heure de la prière la personne poursuit son Dhikr jusqu'à ce que l'Imam se lève pour la prière, il repère le grain où il s'arrête et après la salutation finale de la prière il reprend directement son Dhikr d'où il l'a arrêté (comme c'est le cas pour le tawwaf au moment de la prière), il doit prendre soin de ne pas parler entre temps.

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

